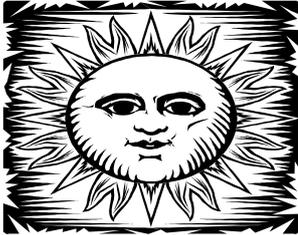


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

ESC ALADE

Les sous-effectifs dans les bureaux, on connaît. L'intensification du rythme de travail, on la subit. La connerie, on sait qu'elle existe.

Mais quand t'as pas réussi à prendre une pause de toute la journée et qu'une DET vient te chercher à la sortie des toilettes pour retourner au taf, quelle triste *couillonnade* !

professionnelle sera merveilleuse, Madame Grangy. Mais tout cela, vous le savez et ne le donnerez pas. Vous allez donner l'illusion à ces personnes volontaires que vous les écoutez mais vous ne les entendrez pas. C'est du cinéma. Il y a longtemps déjà que vous ignorez les revendications syndicales.

Tout cela nous le savons depuis longtemps, toutes OS confondues.

Si un délinquant est riche, il ne paie point la sanction de son crime, s'il est pauvre, il acquitte l'amende prescrite par la loi à condition qu'il ne dépense pas avant le jugement, car les procès sont prolongés outre mesure et on y dépense beaucoup d'argent ».

Un citoyen Romain, en l'an 449.



REPRESSION A LA POSTE 37

Paul Bezard, le COFI de Tours Champ Girault a été finalement sanctionné par un retrait de service de 24 mois dont 18 avec sursis. Ce militant CGT a subi de plein fouet les foudres des dirigeants de La Poste qui veulent étouffer dans l'œuf toute contestation chez les COFI. C'est aussi le cas ailleurs (voir les sanctions infligées à Didier Cechella, militant SUD à Tours Marceau distri). Dans les deux cas, des recours face à cet arbitraire ont été déposés.

Il faut dire que partout en France La Poste tape dur sur tous les syndicalistes de lutte (les autres ne la dérange pas, ils sont là pour le décor...). Nos dirigeants sont prêts à tout pour poursuivre des carrières où vacuité et suffisance se confondent avec mépris et hargne. Plus que jamais, soyons solidaires entre nous !

DU GRAND CINEMA

« Pour mieux cerner nos difficultés, réfléchir sur nos problématiques et capitaliser nos réussites » comme elle dit, madame Grangy, Directrice de l'Enseigne, propose une réunion le 29 septembre à une quinzaine d'agents du département.

Envoyez donc du personnel dans les bureaux afin de remplacer tous les départs en retraite non remplacés (et ça fait mal quand 2 ou 3 agents sont partis en même temps dans le même bureau), donnez nous un samedi libre par mois minimum, afin de pouvoir bénéficier de deux jours de repos consécutifs, mettez nous du matériel informatique fiable, pas tous les 3 quatre matins en panne, ou soit disant réparé mais qui ne fonctionne pas, et notre vie pro-



BUGS EN CASCADE

Les pannes informatiques découleraient de la décision de JP Bailly de « métieriser » les services informatiques.

Du coup, chaque « métier » a décidé de son propre système et de son socle informatique, sans tenir compte de ce que faisait les autres métiers : l'Enseigne fonctionne sur Windows NT, le courrier sur Windows 2000...Le tout étant injecté dans...Intranet. Intranet n'est pas gabarisé pour cela.

D'autre part, de nombreux jeunes diplômés en informatique sont embauchés dans les services informatiques de La Poste en sous-traitance. S'ils sont tout à fait calés dans les dernières applications informatiques, ils ne connaissent en revanche rien sur les spécificités de certains réseaux utilisés historiquement par La Poste : CHEOPS, ECRIN (ancien réseau MUSE)... Du coup, les nouvelles applications mises en place dans les bureaux marchent sur les pieds des anciennes applications...

HA, LA BELLE AFFAIRE !

Ce mois d'août, le nouveau bureau de Tours Champ Girault a ouvert ses portes.

Avec ses îlots et son unique guichet bancaire, il présente la ligne épurée, froide, moderne et fonctionnelle qui, petit à petit, s'impose à La Poste.

C'est aussi un pas de plus vers la disparition quasi-totale du métier de guichetier (dont on change le nom tous les 5 mois), programmée par nos directions depuis plusieurs années.

Or donc, ce fameux jour d'inauguration, tout le personnel était sur le pont et essayait de faire face (avec un seul guichet financier et un guichet «affranchissements») à l'affluence due à une fermeture de plusieurs semaines pour travaux.

Nos édiles de la direction, qui crèchent dans leurs bureaux quelques étages plus haut, sont descendus de leur olympe afin d'aller admirer in situ le résultat de leur politique.

Il s'en est suivi une quasi émeute, les usagers alpaguant nos cadres très supérieurs en les mettant le nez dans leur m....

En effet, comment faire tourner un bureau de ce type de bureau avec si peu de moyen humain ?

Et encore, nous n'étions qu'au mois d'août ; on n'ose penser ce que ça va donner en septembre et dans les mois qui vont suivre.

En attendant, on souhaite bien du courage à nos collègues de Champ Girault...

LA VIE DE CHÂTEAU (RENAULT)

Pas vraiment la vie de château ! Il y a un an, les factrices et facteurs de Château-Renault et de Monnaie étaient regroupés dans un centre de distribution tout neuf, dans la zone industrielle ouest de Château-Renault (commune de Le Boulay). Au prétexte de l'installation de Casiers Hybrides Modulaires (CHM) qui modifient la manière de travailler, 4,5 postes ont été supprimés (départs non remplacés, évidemment). Le moins qu'on puisse dire, c'est que la poste a été rapide pour supprimer des moyens, mais l'est moins pour en remettre. Car elle avoue des « problèmes ». D'ailleurs, les tournées « sécables » (certains jours, en plus de leur tournée, les factrices et facteurs font en plus une partie d'une autre tournée) ne sont pas appliquées, en attente d'une prochaine réorganisation. Des accompagnements ont été faits, mais on attend toujours les résultats (top secret ?). Beaucoup travaillent en courant, certains pour rentrer à l'heure, d'autres pour dépasser le moins possible. Ceux qui ne courent pas sont sûrs de dépasser. Certains ne prennent pas de pause, et rares sont ceux qui prennent les vingt minutes auxquelles ils ont droit. Les dépassements, la poste a promis qu'elle les payait, mais d'abord uniquement pour les tournées reconnues en dépassement (on ne sait pas lesquelles), puis ensuite uniquement les jours où le trafic est supérieur à la moyenne (mais qui l'évalue, la poste bien sûr !). Résultat : quelques heures payées de temps en temps, mais on ne sait pas à quoi elles correspondent. Y a-t-il un récapitulatif par semaine remis à l'agent ? Bien sûr que non. Alors tu dois te contenter de ce qu'on te donne, même si c'est loin de correspondre à la réalité. Ça c'est du respect ! Triste anniversaire.

UN CONTRAT COLLECTIF QUI MÉRITE D'ÊTRE AMÉLIORÉ

Le 7 juillet, SUD, CFDT, FO, CFTC et CGC ont signé un contrat collectif Santé pour les fonctionnaires. LA partir du 1er janvier 2012, la Poste paiera une aide à la complémentaire Santé des fonctionnaires (60% en moyenne pour les employés et 50% pour les cadres).

Depuis la signature du contrat collectif pour les salarié-es de droit privé, SUD réclamait qu'il en soit de même pour les fonctionnaires.

► **Santé mais pas prévoyance** : l'accord ne couvre pas les garanties de prévoyance : arrêt de travail/invalidité, décès, malgré l'exigence formulée par la quasi-totalité des organisations syndicales.

► **Remboursements des frais de santé** : si le niveau de garantie offert est semblable au niveau de garantie offert en adhésion individuelle par la MG, mutuelle à laquelle adhèrent plus de 90% des fonctionnaires, SUD revendique que les garanties Santé soient rapidement portées au niveau de celles des agents contractuels, améliorées à plusieurs reprises et dernièrement dans le cadre de l'avenant d'avril 2010.

► **Régime différencié entre cadres et employés** : comme pour le contrat salarié-es de droit privé, il y a une différenciation entre un régime cadres et un régime employés. Rien ne justifie que les garanties santé ne soient pas identiques.

► **Retraité-es** : la situation des retraité-es de la Poste, actuels et futurs, n'est pas prise en compte dans ce contrat. Au delà de notre signature qui se légitime par un gain réel de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires, SUD, comme pour le contrat pour les ACOs, continuera à se battre pour améliorer ce contrat collectif.